



ATELIERS THÉÂTRE DU PLEB SAISON 2023-24

Reprise des Ateliers à partir du mercredi 20 septembre 2023
Spectacle de fin d'année : mercredi 12 juin en soirée

Horaires des ateliers :

Mercredi de 10h à 11h30: pour les CE2 et CM1 – Salle Linsolas, Espace Culturel Treulon
Mercredi de 13h45 à 15h45: pour les CM1 et CM2– Salle Linsolas, Espace Culturel Treulon
Mercredi de 16h00 à 18h00: pour les 6ème et 5ème– Salle Linsolas, Espace Culturel Treulon
Jeudi de 17h15 à 18h45: pour les CE1 et CE2– Salle Linsolas, Espace Culturel Treulon

Règles de vie

Votre enfant est inscrit à l'Atelier Théâtre du PLEB. C'est une activité de loisirs, mais c'est aussi une activité collective. Il est donc important de satisfaire à quelques règles pour le bon fonctionnement de l'atelier :

- Porter une tenue vestimentaire confortable: chaussures légères, pantalon, vêtements amples.
- Respecter le lieu et le matériel
- Respecter et écouter l'autre pour ne pas nuire à la progression et à la dynamique du groupe
- Respecter les horaires (les premières minutes de l'atelier constituent un moment de mise en condition.
- S'engager à suivre les ateliers avec assiduité (toute absence doit être signalée le plus tôt possible au 07 50 22 56 54 ou sur contact@pleb.fr) et à apprendre les textes donnés par les comédiens dans les délais demandés.
- Respecter les protocoles sanitaires

Les valeurs de notre association nous amènent à préciser que les enfants doivent adopter un langage et un comportement convenables et respecter leurs camarades ainsi que les intervenants.

Si un enfant venait à perturber régulièrement le déroulé du cours, le PLEB rencontrera les parents. Si aucune amélioration n'est observée dans l'attitude de l'enfant, le PLEB se réserve le droit d'exclure l'enfant de l'activité pour le bien vivre du groupe.

En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera accordé.

Le règlement intérieur sera obligatoirement validé par les parents lors de l'inscription autant en ligne que sur le document qui leur sera remis à la rentrée.

Sorties spectacle / école du jeune spectateur

- L'heure de rendez-vous doit être respectée
- En cas d'absence à la sortie, les organisateurs doivent être prévenus dès que possible
- Les places sont achetées à l'avance et ne pourront être remboursées
- Un comportement correct pendant le spectacle est exigé
- Les enfants devront se conformer aux protocoles sanitaires en vigueur

Contacts : Patronage Laique des Ecoles de Bruges

contact@pleb.fr - 07 50 22 56 54 / 07 80 46 02 30 www.pleb.fr

Françoise Mouchague, bénévole responsable commission théâtre : 06 31 04 47 01

✂ ✂ ✂ **Partie à découper et à remettre à l'intervenant de l'atelier** ✂ ✂ ✂
Ateliers théâtre du PLEB - saison 23/24

NOM et Prénom de l'enfant :

J'ai pris connaissance des règles de vie des ateliers théâtre du PLEB. Je m'engage à Les respecter.

Date et Signature des parents et de l'enfant